

Marche à suivre pour récupérer ses commandes le 2 et 16 mai 2020
Site du marché public de Rimouski, Parc de la Gare.

***** Assurez-vous de vous être inscrit auprès du Marché en remplissant ce formulaire, vous permettant d'obtenir votre numéro de client ainsi que l'heure de cueilte :**

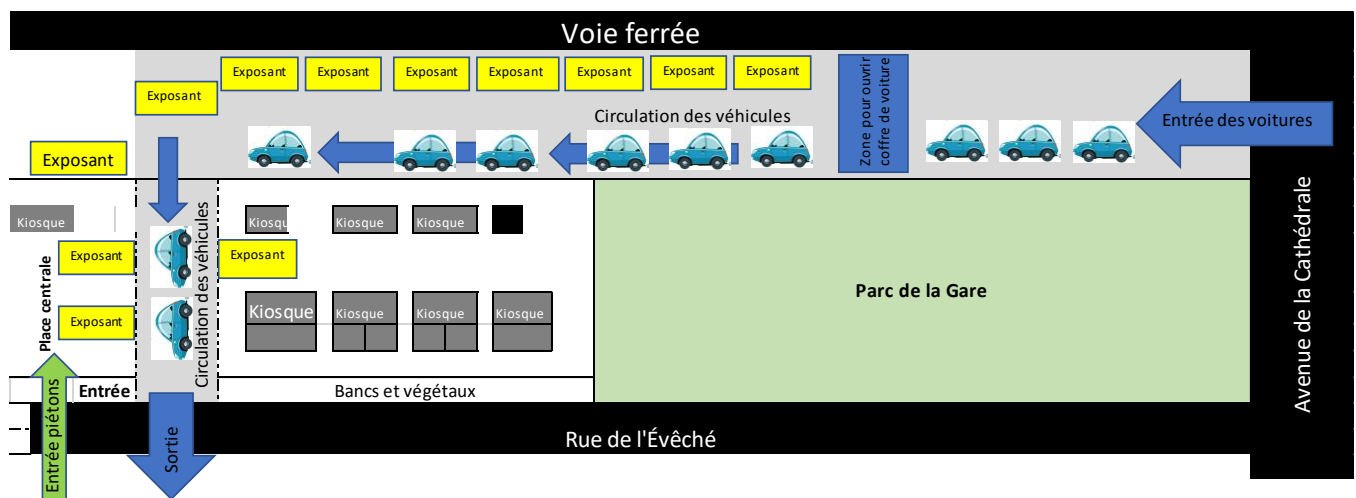
<https://forms.gle/C5imqYKbB5YUd9Hy5>

***** Avant de venir récupérer vos commandes, affichez visiblement votre numéro de client sur votre véhicule, à l'extérieur, dans le haut de votre pare-brise avant.**



***** Respecter votre plage-horaire.**

***** À part dans ces zones d'ouverture et de fermeture du coffre, en aucun cas les consommateurs ne sont autorisés à sortir de leur voiture**



Voiture :

- Les voitures doivent arriver par l'avenue de la Cathédrale, circuler direction est dans la ruelle entre le parc de la Gare et la voie ferrée, et sortir sur la rue de l'Évêché par la rue qui sépare le site du marché en 2.
- La vitesse maximale sur le site est de 5 km/h.
- Les exposants, bien identifiés, seront placés le long du trajet.
- Les véhicules des clients doivent arrêter vis-à-vis les exposants chez qui ils ont commandé. Les exposants déposeront la commande du client dans le coffre de la voiture.

- Afin d'assurer la sécurité physique de tous, les véhicules à transmission automatique doivent être mis sur « park » lorsqu'ils sont arrêtés pour recevoir une commande, les véhicules à transmission manuelle doivent être au neutre, avec le frein à main activé.
- Aucun dépassement ne sera possible sur le site, toutes les voitures devront circuler l'une derrière l'autre. Ainsi, même si vous avez terminé de récupérer vos commandes, vous devez suivre la file de voitures jusqu'à la sortie du site.
- Suite à votre inscription, chaque consommateur recevra une confirmation par courriel (pensez vérifier vos courriels indésirables) de son **numéro** et de sa **plage horaire** pour la cueillette vos commandes. Nous demandons à chaque consommateur d'afficher son numéro dans son parebrise avant, en haut à droite et en bas à gauche à l'extérieur de son véhicule, et de respecter la plage horaire qu'il a choisit.



Comme sur la photo à droite

- Aucune vente sur place ne sera autorisée, il s'agit de livraison de denrées préalablement commandées.
- Aucun échange d'argent ne sera autorisé sur le site, il s'agit de livraison de denrées prépayées.
- Quelques mètres avant le premier exposant, il y aura une zone indiquée où arrêter votre véhicule et aller ouvrir le coffre de sa voiture. Il en sera de même à la sortie du site, pour fermer votre coffre.
- À part dans ces zones d'ouverture et de fermeture du coffre, **en aucun cas les consommateurs ne sont autorisés à sortir de leur voiture.**
- Les consignes sanitaires pour éviter la propagation de la Covid-19 sont en vigueur et doivent être respectées sur le site.

Nous préconisons de venir chercher vos commandes en voiture, mais il est aussi possible de le faire à pied.

Procédures pour les piétons : Les piétons doivent aussi s'inscrire auprès du Marché, en remplissant le questionnaire suivant : <https://forms.gle/C5imqYKbB5YUd9Hy5>

- Accéder à la place centrale du Marché public de Rimouski par la traverse piétonne sur la rue de l'Évêché, circuler dans la place centrale qui sera vide et récupérer vos commandes rassemblées dans une boîte à votre nom, placée dans l'un des kiosques de la place centrale. Ce sont les exposants qui seront venus porter les commandes dans les boîtes, avant l'ouverture de la livraison à l'auto, comme si la boîte était le coffre d'une voiture.
- **Adapter votre heure de passage aux commandes que vous avez fait. Si vous avez commandez des produits congelés, nous vous suggérons de passer les récupérer dès 10h.**
- Autrement, s'il s'agit de produits qui se conserveront bien à la température extérieure, vous pouvez passer au moment qui vous convient.
- Un bénévole sera présent à proximité, mais à distance sécuritaire, pour s'assurer que chaque personne part avec les bonnes commandes.